

## Rencontre avec les IEN stagiaires – 03 février 2014

---

Cette nouvelle rencontre avec les stagiaires a été l'occasion d'aborder trois points essentiels :

- le fonctionnement du site du SI.EN et ses nouveautés,
- les discussions en cours dans le cadre du groupe métier « inspection »,
- les perspectives des stagiaires en matière de participation au mouvement.

La présentation du site Web de notre syndicat a surtout permis de voir les utilisations possibles de la fonction « agenda ». Ceci a conduit à souligner la nécessité de s'identifier en début de session, pour pouvoir accéder à l'ensemble des fonctionnalités réservées aux adhérents. La plupart des stagiaires ne connaissaient pas encore les possibilités offertes par l'agenda ; cette présentation leur a fait prendre conscience des perspectives de cet outil pour ce qui est de la participation à la vie syndicale, ou à tout le moins à son suivi. Les échanges ont aussi porté sur les améliorations attendues dans le fonctionnement de notre site, améliorations qui seront mises en œuvre très prochainement.

Le thème principal de notre rencontre avec les stagiaires portait sur les discussions que nous menons actuellement avec le ministère dans le cadre du groupe métier « inspection ». Il est en effet essentiel que chaque syndiqué comprenne bien ce qui se joue, tant en ce qui concerne l'évolution des missions des inspecteurs, que pour ce qui a trait à leurs conditions de rémunération (régime indemnitaire et situation indiciaire). La discussion, qui a suivi l'exposé de ce qui s'était passé jusqu'alors et des perspectives à venir, a bien montré la très forte implication de ces « jeunes » inspecteurs, comme la pertinence de leurs analyses pour ce qui concerne la définition de nos pratiques professionnelles. Nous avons surtout insisté sur le fait que la revalorisation de nos carrières ne pourrait apparaître que comme une conséquence de notre forte implication dans la mise en œuvre de la Refondation de l'école. Pour autant, nous avons une fois encore insisté sur le fait que cette Refondation ne pourrait intervenir, et surtout s'avérer pérenne, que si nous étions réellement en mesure de refonder l'encadrement. Cette perspective de la Refondation de l'encadrement ne doit pas constituer pour nous un objectif à terme, mais bel et bien une urgence fonctionnelle et légitime.

De nombreux stagiaires, affectés l'an dernier loin de leur domicile, soulignent les difficultés familiales et professionnelles résultant de cet éloignement. Ces observations montrent bien à quel point il est nécessaire de revoir des affectations, pour permettre à des cadres d'exercer sereinement un métier exigeant. Cette perspective de rapprochement familial constitue donc, in fine, la seule manière de garantir une réelle efficacité de l'encadrement pour la mise en œuvre des réformes dont le système a besoin. Nous avons, une fois encore, affirmé le total soutien de notre syndicat pour répondre aux attentes de ses adhérents « en souffrance ». Ceci passe pour nous par un accompagnement personnalisé et constant de toutes les situations difficiles, accompagnement facilité par le fort engagement, que nous nous plaisons à saluer, des services de l'encadrement de la direction générale des ressources humaines.

Les échanges avec les stagiaires nous ont aussi permis d'identifier quelques nouvelles situations délicates qui vont nous amener à intervenir très rapidement auprès de l'administration centrale, ou des rectorats. Ainsi, il semble qu'actuellement, dans plusieurs académies, les stagiaires soient sollicités pour produire un « rapport d'activité » qui interviendrait dans le cadre de leur évaluation par le recteur. Cette démarche, si elle peut permettre d'objectiver davantage l'appréciation de la hiérarchie locale, constitue néanmoins

une perspective qu'il convient d'aborder d'un point de vue national et non local. En effet, la demande génère une nouvelle fois un travail supplémentaire pour les stagiaires, ce qui est source de tensions et de fatigue pour bon nombre d'entre eux, pourtant fortement engagés sur le terrain dans leurs contraintes professionnelles. Notre syndicat va mener une rapide enquête sur l'étendue de ce dispositif ; il interpellera sans délai l'administration centrale pour dénoncer ce qui apparaît d'ores et déjà comme une distorsion dans les pratiques inter-académiques et qui met, une fois encore, nos collègues débutants face à une tension difficile à gérer.